



TUTEUR INVESTI

Ce badge reconnaît que son bénéficiaire s'est fortement investi dans son rôle de maître d'apprentissage auprès d'un apprenant réalisant une formation à l'IFA Marcel Sauvage.
#accompagnement, #entreprise, #IFA, #tuteur, #tutorat

Quels sont les critères ?

Les équipes pédagogiques de l'IFA Marcel Sauvage ont accordé ce badge aux tuteurs qui :

- ont transmis leurs savoirs-faire, savoirs-être et leurs conseils avec bienveillance et exigence
- ont mis en place les conditions permettant à l'apprenant de mettre en application toutes les compétences inscrites au référentiel de formation
- ont manifesté de l'intérêt pour l'activité de leur apprenant à l'IFA (cours, assiduité, projets de classe, etc.)
- ont communiqué régulièrement avec l'IFA et utilisé les outils mis à disposition (Connect'IFA, NetYpareo, etc.)

Comment obtenir ce badge ?

Un membre de l'équipe pédagogique ou l'apprenant doit compléter ce questionnaire : [lien vers le questionnaire](#). Le groupe de travail "Badgeons l'IFA" analyse et valide la demande de badge.

Pour en savoir plus sur l'IFA Marcel Sauvage, rendez-vous sur [notre site internet](#).